

La structure géométrique de traits et l'ordre linéaire des pronoms clitiques en occitan

Robert Mooney
L'Université Western
rmooney@uwo.ca

Résumé : Dans certaines langues romanes, les pronoms clitiques seraient ordonnés de gauche à droite en fonction de l'augmentation de la complexité structurelle d'une géométrie hiérarchique des traits (personne, nombre, genre, cas). Cette hypothèse concernant l'ordre des clitiques s'appelle «La contrainte Davantage de Détail à Droite (DDD)» (Heap 2005). Alors que l'espagnol et certains dialectes du français semblent partager un ordre clitique qui suit la contrainte DDD (cf. Heap 2005, Heap et Kaminskaïa 2001), en occitan, une langue étroitement apparentée, l'ordre n'est pas toujours le même. En nissart, un dialecte de l'occitan, le complément d'objet direct précède normalement l'objet indirect (cf. Gasiglia 1984 : 157) indépendamment de la complexité morphologique du pronom clitique. Dans cette étude j'examine l'ordre linéaire (incluant la variation) des suites de pronoms clitiques en position enclitique et proclitique. Je compare ces données pronominales du nissart avec celles d'autres dialectes, comme le languedocien. Je compare aussi ces données avec d'autres langues romanes, spécifiquement le français, le catalan et l'espagnol.

Mots clefs : Morphologie, géométries des traits, pronoms clitiques, occitan, nissart

1. Introduction

Selon une hypothèse, les pronoms clitiques dans certaines langues romanes seraient ordonnés de gauche à droite en fonction de l'augmentation de la complexité structurelle d'une géométrie hiérarchique des traits (p. ex. la personne, le nombre, le genre, le cas). Cette hypothèse de l'ordre des clitiques s'appelle la contrainte «Davantage de Détail à Droite (DDD)».

- (1) La contrainte Davantage de Détail à Droite (DDD) : Placer les clitiques du moins morphologiquement spécifié au plus spécifié. (Heap 2005 : 86)

Cette contrainte est basée sur l'hypothèse selon laquelle la composition interne d'un clitique est déterminée par une hiérarchie géométrique des traits morphologiques, suivant Harley et Ritter (2002 : 485).

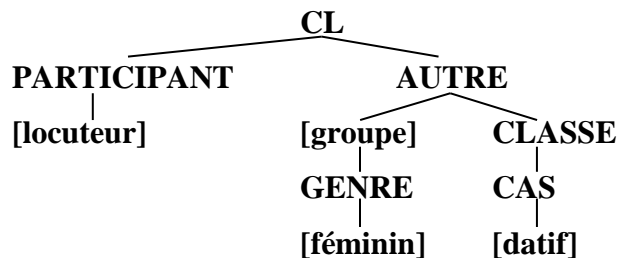
2. La géométrie des traits

En employant une géométrie des traits, Harley et Ritter (2002 : 485) cherchent à contraindre les systèmes de pronoms et d'accord. Dans leur modèle les sous

arbres de la géométrie représentent la grammaticalisation des catégories cognitives naturelles. Les traits sont monovalents et n'apparaissent que s'ils ont une valeur positive (cf. Harley 1994).

Heap (2005 : 90) modifie et simplifie le modèle proposé par Harley et Ritter (2002) afin de l'appliquer à des variétés standard et non standard de l'espagnol. Il inclut le nœud «CAS» de Bonet (1991) (qui est absent dans le modèle de Harley et Ritter) comme un nœud dépendant (fille) du nœud «CLASSE» (voir Figure 1). De plus, Heap (2005 : 90) remplace le nœud «Referring Expression» par «CL» (*Clitic*) pour rendre compte des clitiques comme *se*, qui n'est pas une expression référentielle, car il renvoie à un autre élément, son antécédent (voir exemple 2).

Figure 1
La représentation hiérarchique des pronoms clitiques (Heap 2005)¹.



(2) *Juan se afeitó*
Juan 3SG.REFL rase
'Juan se rase'

(tiré de Bruhn de Garavito et al. 2002)

¹ Cette géométrie hiérarchique rend compte de certaines généralisations inter-linguistiques de Greenberg (1963) dont l'universel 36 : «Si une langue a la catégorie de genre, il a toujours la catégorie de nombre». De plus, les hypothèses principales de Harley et Ritter (2002 : 482-483) s'appliquent à cette géométrie :

- i. La variation inter-linguistique, les lacunes dans les paradigmes et les syncrétismes sont contraints par l'organisation hiérarchique des traits de la géométrie universelle.
- ii. L'interprétation des sous arbres de la géométrie peut être «relativisée» d'une manière contrainte de sorte que l'interprétation spécifique à une langue d'un trait donnée dépendra en partie des contrastes qui existent dans le système de traits de cette langue. (Notre traduction)

En (2) l'antécédent pour le clitique *se* est le sujet, *Juan*. Finalement, le nœud «AUTRE» est une version simplifiée du nœud «Individuation» que Harley et Ritter (2002) emploient pour représenter le nombre.

Comme dans le modèle de Harley et Ritter (1998, 2002) les nœuds terminaux dans cette géométrie représentent des traits privatifs, ou monovalents. Les nœuds en lettres majuscules sont les nœuds principaux (*catégories des Classes Majeures*).

3. Questions de recherche

Comme l'on verra pour le languedocien, l'ordre linéaire peut varier quelle que soit la complexité morphologique des pronoms objets et du pronom adverbial, *i* (voir les exemples 25 a-g au-dessous). Cette variabilité de l'ordre linéaire soulève des questions reliées à l'hypothèse de la contrainte DDD. Plus précisément, est-ce que cette contrainte, qui a été développée pour l'espagnol (Heap 2005) et pour des variétés non standard du français (Heap et Kaminskaïa 2001), s'applique à d'autres variétés romanes? Il faut aussi considérer l'applicabilité ou la non-applicabilité d'autres modèles morphologiques (cf. Bonet 1991, 1995) pour les données provenant des divers dialectes de l'occitan et surtout les dialectes parlés dans le Département des Alpes-Maritimes.

Pour le nissart et les dialectes apparentées, j'examine si le pronom accusatif (l'objet direct) apparaît toujours le plus à gauche (cf. Gasiglia 1984 : 157, pour le nissart) dans le cas du masculin singulier, du féminin singulier et du pluriel. Les clitiques féminins et pluriels devraient avoir même des traits supplémentaires tels que le nombre et le genre. Ces pronoms clitiques auraient donc plus de complexité interne. Ainsi, il serait moins probable que les pronoms accusatifs féminins et pluriels puissent apparaître à gauche comme c'est normalement le cas pour les pronoms accusatifs masculins singuliers.

4. L'ordre linéaire des pronoms clitiques en espagnol et en français

L'espagnol (3) et certains dialectes du français non-standard ((4) et (5)) semblent partager un ordre clitique qui suit l'hypothèse de la contrainte DDD (cf. Heap 2005, Heap et Kaminskaïa 2001) :

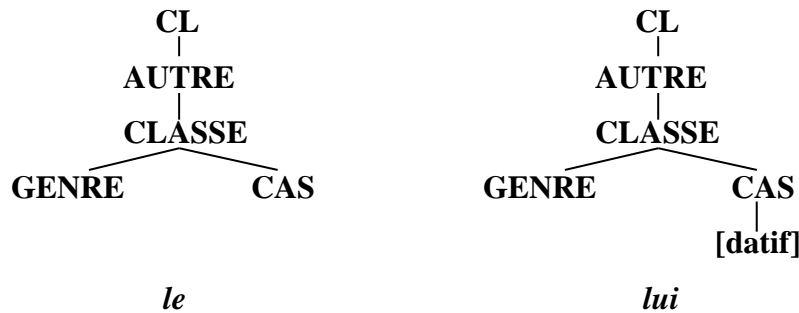
- (3) *Buscó la pala y se la trajo a la casa.*
Chercha la pelle et 3SG.REFL 3SG.FEM.ACC apporta a la maison
'Il/Elle chercha la pelle et l'apporta chez elle.' (Heap 2005 : 93)

- (4) **Dis-le-lui**
dis-3SG.ACC-3SG.DAT (Heap et Kaminskaïa 2001 : 110)

- (5) **Dis-moi-le** (Heap et Kaminskaïa 2001 : 107)
dis-1SG-3SG.ACC

Cette hypothèse prédirait que le pronom accusatif de la 3^{ème} personne précède le pronom datif de la 3^{ème} personne (*dis-le-lui*) en (4). Elle prédirait aussi que le pronom de la 1^{ère} personne précède le pronom accusatif de la 3^{ème} personne (*dis-moi-le*) en (5). Dans la Figure 2, le pronom datif *lui* aurait plus de complexité morphologique que le pronom accusatif *le* qui le précède en conformité avec l'hypothèse de la contrainte DDD.

Figure 2



(Adaptée de Heap et Kaminskaïa 2001 : 110)

Dans le modèle de Heap et Kaminskaïa (2001), *lui* peut précéder ou suivre *le* interchangeablement dans le cas où *le* est pleinement spécifié pour le genre (masculin). Dans ce cas, les deux pronoms auraient la même quantité de spécification morphologique.

Dans la Figure 3, le pronom de la 1^{ère} personne, *moi*, aurait la même quantité de spécification morphologique que le pronom accusatif, *le*. Selon Heap et Kaminskaïa (2001 : 107), cela expliquerait pourquoi *le* peut précéder ou suivre *moi*, interchangeablement.

Figure 3



(Adaptée de Heap et Kaminskaïa 2001 : 107)

Dans ce modèle géométrique, les structures ayant plus de nœuds sont considérées comme étant plus complexes (Bonet 1991) et plus «marquées» (Harley et Ritter 2002). Heap (2005 : 100) affirme que pour l'espagnol la contrainte DDD explique pourquoi le clitique réfléchi *se* (le clitique ayant la structure morphologique la moins complexe) doit précéder tous les autres clitiques. Selon Heap (2005), *se* peut être représenté simplement par «CL» (voir Figure 4):

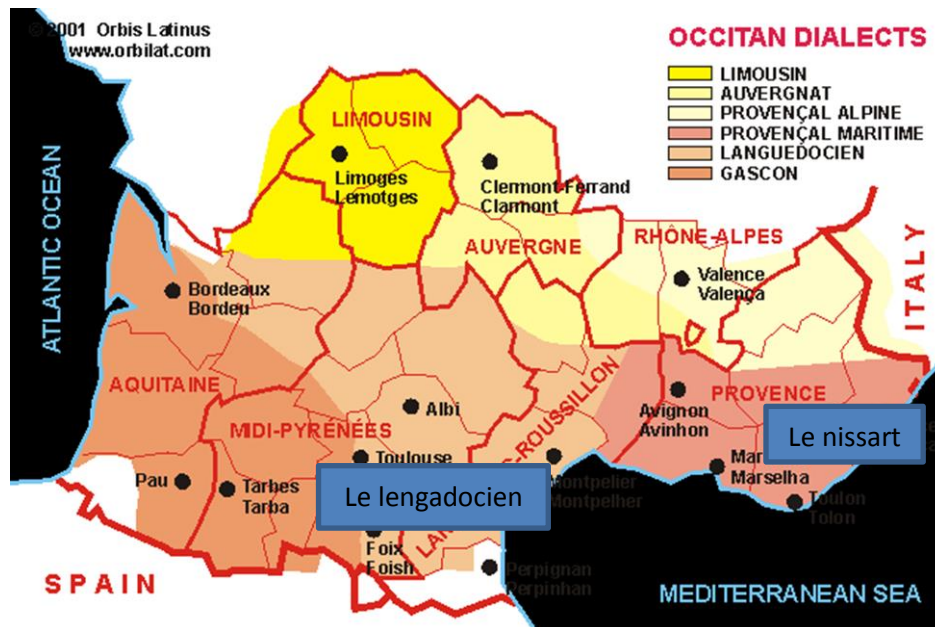
Figure 4



En (3), le clitique le moins spécifié, *se*, précède l'autre clitique comme c'est prédit par la contrainte DDD. Cependant, il semble exister des dialectes dans

d'autres langues apparentées où cette contrainte n'existe peut-être pas, comme le nissart, qui est un sous-dialecte du provençal (Figure 5).

Figure 5
Carte des dialectes de l'occitan.



Modifié d'après <http://robertlindsay.files.wordpress.com/2009/05/occitan.gif>

En nissart, le complément d'objet direct précède normalement l'objet indirect (Gasiglia 1984 : 157) indépendamment de la complexité morphologique du pronom clitique (6a) :

- (6) a. *Lou si manja* (nissart)
3SG.ACC 3SG.REFL (datif éthique) mange
'(Il/Elle) se le mange.'
(Gasiglia 1984 : 157)
- b. *Se lo come* (espagnol)
3SG.REFL (datif éthique) 3SG.ACC mange
'(Il/Elle) se le mange.'

En (6a), le clitique réfléchi *si*, qui, selon quelques hypothèses (cf. Heap 2005, cf. Bruhn de Garavito et al. 2002), aurait le minimum de structure, suit le

pronom clitique accusatif de la troisième personne (c.à.d. l'objet direct), *lou*. L'exemple (6a) du nissart contraste avec ce qu'on trouve en espagnol (6b) où *se*, le clitique le moins spécifié, doit normalement précéder tous les autres clitiques².

5. Corpus et méthodologie

J'analyse des données majoritairement inédites provenant des enquêtes sur les Parlers des Alpes Maritimes (PAM) (voir Dalbera 1994). Ces vingt-deux enquêtes ont été faites au cours des années 1972 à 1981 dans le département des Alpes-Maritimes, une région qui comprend le dialecte nissart. Pour l'instant, huit de ces enquêtes ont été dépouillées. Dans l'est des Alpes-Maritimes, vers la frontière italienne, on parle des dialectes comme le mentonnais, qui sont apparentés au ligurien³, un dialecte du nord de l'Italie. Vers l'ouest de ce département on parle le provençal (Figure 5).

Les cahiers PAM font partie du Thesaurus Occitan (Thésoc <http://thesaurus.inice.fr/>), qui est une base de données multimédia dédiée aux dialectes occitans (cf. Olivieri et Brun-Trigaud 2009, Olivieri 2011).

Dalbera et ses collègues ont choisi leurs informateurs parmi les gens de plus de soixantaine ans, nés dans la localité. Dans la plupart des cas, leurs parents étaient originaires de la région aussi. Ces questionnaires d'enquête, scannés des transcriptions phonétiques PAM (Dalbera 1994), m'ont été fournis grâce à Michèle Olivieri de l'Université de Nice. Les phrases qui me concernent contiennent un verbe et des pronoms clitiques objets (directs et indirects) ou des adverbes circonstanciels.

Je me concentre sur l'ordre linéaire des pronoms objets. Spécifiquement, j'examine des phrases dans lesquelles les pronoms compléments (accusatif et datif) en combinaison précèdent ou suivent immédiatement le verbe. Enfin, je

² Heap (2005) affirme qu'en cas de sous-spécification morphologique variable, le pronom de la 2^{ème} personne du singulier, *te*, ainsi que le pronom de la 1^{ère} personne du singulier, *me*, peut précéder le pronom réfléchi, *se*.

³ Sumien (2006) affirme que le mentonnais, un dialecte parlé vers la frontière italienne, est un dialecte niçois de transition vers le gavot et le ligurien. Selon Olivieri (communication personnelle), le mentonnais est un sous-dialecte du ligurien.

compare l'ordre linéaire des séquences clitiques avec celui dans d'autres dialectes de l'occitan, comme le languedocien (l'occitan «standard»).

6. Résultats

Dans les exemples (7) et (8), venant des enquêtes PAM, le pronom objet direct *lu* précède le pronom objet de la 2^{ème} et de la 1^{ère} personne, *ti* et *mi* respectivement. Cet ordre est donc l'inverse de celui du français et de l'espagnol. L'ordre linéaire en (7) et (8) ne serait pas prédit par l'hypothèse de la contrainte DDD.

(7) **lu** **ti** dirj'ã (Cagnes)

3SG.MASC.ACC 2SG dirions

‘Nous **te le** dirions.’

(8) pw'òdes **lu** **mi** repet'a (Cagnes)

pouvez 3SG.MASC.ACC 1SG répéter

‘Vous pouvez **me le** répéter ?’

En (9a) et (9b), Gasiglia (1984 : 157) fournit deux autres exemples du nissart où un clitique qui serait morphologiquement plus complexe (c.-à-d. ayant plus de complexité interne), *lou*⁴ ou *li* respectivement, précède un clitique qui serait moins complexe, *mi* (cf. Heap et Kaminskaïa 2001 : 105).

(9) a. **Lou** **mi**⁵ douna

3SG.ACC 1SG donne

‘Il **me le** donne.’

(Gasiglia 1984 : 157)

⁴ Pour cette analyse, on doit supposer que *lou* et *li* sont représentés dans la Figure 2 par la structure pour *le* et *lui*, respectivement. *Mi*, à son tour, serait représenté par la structure pour *moi* dans la Figure 3.

⁵ Selon Koschwitz (1973: 83) lorsqu'un verbe a deux pronoms compléments, il faut énoncer d'abord celui qui représente les personnes :

ié **lou** pago
3SG.DAT 3SG.ACC paie
‘Il **le lui** paie.’

b. *Li mi douna*

3SG.DAT 1SG donne

‘Il **me les** donne.’

(Gasiglia 1984 : 157)

L’hypothèse de la contrainte DDD peut éventuellement s’appliquer à ce dialecte de l’occitan, mais seulement s’il existe au moins une contrainte supérieure exigeant, par exemple, que le pronom accusatif (l’objet direct) doive toujours apparaître à gauche^{6,7}. Il est aussi possible que la spécification de traits fonctionne différemment en nissart. Ainsi, même si mon modèle morphologique s’applique, en cas de sous-spécification des traits, les ordres linéaires peuvent varier. L’ordre linéaire en (9a), par exemple, peut varier en supposant que le pronom de la troisième personne du singulier, *lou*, n’est pas spécifié ni pour le genre (masculin) ni pour le cas (accusatif)⁸. Ainsi, *lou* aurait la même quantité de structure morphologique que le pronom de la première personne du singulier, *mi* (cf. Figure 3).

Mes données montrent parfois l’ordre linéaire inverse, ce qui suit l’hypothèse de la contrainte DDD. En (10), le pronom de la première personne du singulier précède le pronom accusatif de la troisième personne du singulier, comme c’est prédit par l’hypothèse de la contrainte DDD.

(10) **m-ɔw** d’iges pa (Grasse)

1SG-3SG.MASC.ACC dis NEG

‘Ne **me le** dis pas.’

⁶ Grimshaw (1999) utilise la théorie de l’optimalité pour aligner les pronoms selon le cas et la personne.

⁷ Heap et Kaminskaiia (2001) classent le principe du contour obligatoire (PCO) en interaction avec d’autres contraintes. Dans leur analyse, lorsque le PCO n’est pas respecté, l’ordre linéaire des clitiques est déterminé selon leur quantité de spécification morphologique.

⁸ Dans le modèle de Heap et Kaminskaiia (2001), le genre masculin et le cas accusatif sont les traits par défaut.

Pour d'autres localités, comme La Croix⁹, on constate ce même ordre linéaire non seulement pour la 1^{ère} personne du singulier (11), mais aussi pour la 1^{ère} personne du pluriel ((12) et (13)), la 2^{ème} personne du singulier ((14) et (15)) et la 2^{ème} personne du pluriel (16). Cet ordre linéaire serait aussi prédit par l'hypothèse de la contrainte DDD.

(11) pud'es **mɔw** repet'a
peux 1SG-3SG.ACC répéter
'(Tu) peux **me le** répéter ? (La Croix)

(12) vw'ɔles **nuzɔw** d'i
veux 1PL-3SG.ACC dire
'(Tu) veux **nous le** dire' (La Croix)

En position enclitique :

(13) d'inɔw
dis-1PL-3SG.ACC nous
'Dis-le-nous' (La Croix)

(14) tɔw dirj'aŋ
2SG-3SG.ACC dirions
'(Nous) **te le** dirions' (La Croix)

⁹ Ce dialecte est parlé dans le nord-ouest du Département des Alpes-Maritimes.

- (15) **tow** d'iw eŋk'yi
 2SG-3SG.ACC dis aujourd'hui
 '(Je) **te le** dis aujourd'hui' (La Croix)

- (16) **vuzow** diw p'a
 2PL-3SG.ACC dis pas
 '(Je) ne **vous le** dis pas' (La Croix)

L'exemple (17) semble fusionner la particule de négation avec l'objet direct pour former une forme opaque, *nu*. L'objet direct de la troisième personne précède donc l'objet indirect¹⁰. L'ordre linéaire en (17) serait donc prédit par l'hypothèse de la contrainte DDD.

- (17) **nu** **i** d'igu nũŋ (Castillon)
 NEG. 3SG.MASC.ACC LOC dis NEG
 'Je ne **le lui** dis pas.'

Pour les pronoms clitiques de la troisième personne on laisse tomber souvent les pronoms clitiques objets directs¹¹ ((18) et (19)). Ainsi, aucune contrainte sur l'ordre linéaire ne s'applique ici.

- (18) **i** ej d'if (Castillon)
 3SG.DAT ai dit
 'Je **le lui** ai dit.'

¹⁰ Il existe une variation libre entre *li* et *i* (Alibèrt 1976 : 64).

¹¹ Quelquefois le pronom personnel est supprimé quand il apparaît avec l'adverbe pronominal *ié* (Koschwitz 1973 : 83):

Aquelo flour fai plesi à ma maire, ié pourgirai.
 cette fleur fait plaisir PREP 1SG.POSS mère, 3SG.DAT offrirai
 'Cette fleur fait plaisir à ma mère, je **la lui** offrirai.'

- (19) **li**¹² aj d'if (Cagnes)
 3SG.DAT ai dit
 'Je **le lui** ai dit.'

En (20), en position enclitique, le pronom accusatif de la troisième personne, *lu*, précède le pronom datif de la troisième personne, *li*. L'ordre linéaire suit donc l'hypothèse de la contrainte DDD. Cet ordre linéaire est comme celui du français standard où le pronom accusatif précède le pronom datif.

- (20) se nũ lu vj'ow d'i **lu** **li** ÿ
 se NEG 3SG.MASC.ACC vois dis 3SG.MASC.ACC 3SG.DAT un
 p'ow
 peu
 'Si je ne le vois pas, dis-**le-lui** (un peu).' (Coaraze)

Dalbera (1994) fournit d'autres exemples pour le dialecte parlé à La Croix. Dans cette localité, en position enclitique ((21) et (22)) et en position proclitique ((23) et (24)), le 3SG.DAT précède le 3SG.ACC, au contraire du français standard (*le-lui*). Cet ordre linéaire ne serait pas prédit par l'hypothèse de la contrainte DDD, sauf s'il existe une sous-spécification de traits.

- (21) si **lu** v'ew pa d'i **ljɔ**
 si 3SG.ACC vois pas dis 3SG.DAT-3SG.ACC
 'Si (je) ne **le** vois pas, dis-**le-lui**' (La Croix)

- (22) d'ijɔw
 dis-3SG.DAT-3SG.ACC
 'Dis-le-lui!' (La Croix)

¹² Comme c'est le cas pour l'occitan standard, Il existe une variation libre entre *li* et *i* en nissart aussi (Olivièri, communication personnelle; cf. Alibèrt 1976 : 64).

La structure et l'ordre des pronoms clitiques en occitan

- (23) **li** **ɔw** **dj'anj**
3SG.DAT 3SG.ACC disons
'(Nous) **le lui** disons ?' (La Croix)

- (24) **jɔw** **d'iw**
3SG.DAT-3SG.ACC dis
'(Je) **le lui** dis' (La Croix)

En languedocien, l'ordre linéaire peut varier, d'après Alibert (1976 : 70) :

- (25) a. Se + me : **se** **me** *copèt.* – **me** **se** *copèt.*
3SG.REFL 1SG frappa 1SG 3SG.REFL frappa
'**se me** frappa – **me se** frappa'
- b. Se + nos : **se** **nos** *copèt.* – **nos** **se** *copèt.*
3SG.REFL 1PL frappa 1PL 3SG.REFL frappa
'**se nos** frappa – **nos se** frappa'
- c. Se + te : **se** **te** *copèt.* – **te** **se** *copèt.*
3SG.REFL 2SG frappa 2SG 3SG.REFL frappa
'**se te** frappa – **te se** frappa'
- d. Se + lo : **se** **lo** *pren.* – **lo**
3SG.REFL 3SG.MASC.ACC prend 3SG.MASC.ACC
se *pren.*
3SG.REFL prend
'**se lo** prend'
- e. Se + la : **se** **la** *pren.* – **la**
3SG.REFL 3SG.FEM.ACC prend 3SG.FEM.ACC
se *pren.*
3SG.REFL prend
'**se la** prend'

- f. Se + las : *se las pren. – las*
 3SG.REFL 3PL.FEM.ACC prend 3PL.FEM.ACC
se pren.
 3SG.REFL prend
 ‘se les prend’
- g. Se + i : *s’ i met. – i se met.*
 3SG.REFL LOC met LOC 3SG.REFL met
 ‘s’y met’

Dans les exemples (25e) et (25f) on constate que l’ordre linéaire entre le pronom accusatif et le pronom réfléchi varie même pour le féminin et le pluriel qui auraient des traits additionnels. L’ordre linéaire entre le pronom réfléchi et le pronom adverbial *i* varie aussi¹³ (25g). Heap (2005) montre qu’en cas de sous-spécification variable, l’ordre linéaire pour les suites *se me* et *se te* peut varier. Néanmoins, son modèle géométrique ne permettrait pas de variabilité pour les séquences *se nos*, *se lo*, *se la*, *se las* et *s’i*.

Alibèrt (1976 : 70) fournit des exemples de combinaisons de pronoms de la 1^{ère} personne du singulier et du pluriel avec la 2^{ème} personne du singulier:

- (26) te + me : *te me diguèt;* *prenètz-te-me*
 2SG 1SG dites *prenez-2SG-1SG*
 ‘(Vous) me dites (cela?) pour toi’ ‘Prenez-moi pour toi’
- (27) te + nos : *te nos diguèt;* *prenètz-te-nos*
 2SG 1PL dites *prenez-2SG-1PL*
 ‘Vous dites (cela?) pour nous’ ‘Prenez-nous pour toi’

Dans les exemples (26) et (27), qui incluent des datifs éthiques, le pronom de la 2^{ème} personne du singulier précède le pronom de la 1^{ère} personne (du

¹³ Il reste aussi à établir si cette même variabilité s’applique au cas du pronom génitif, c’est-à-dire, la combinaison *se + ne*.

singulier ou du pluriel). C'est donc la personne et pas le nombre qui déterminerait l'ordre linéaire. Heap (2005 : 92) affirme qu'un pronom de la 1^{ère} personne du singulier aurait plus de spécification qu'un pronom de la 2^{ème} personne du singulier, car il est spécifié pour «PARTICIPANT» et «locuteur» tandis que les pronoms de la 2^{ème} personne sont uniquement spécifiés pour «PARTICIPANT». Pour l'espagnol, cette analyse utilisant la géométrie des traits expliquerait pourquoi les pronoms de la 1^{ère} personne du singulier suivent les pronoms de la 2^{ème} personne du singulier :

(28) a. **Te me** has hecho grande.

2SG 1SG a fait grand

b. * **Me te** has hecho grande.

‘Vous avez grandi (et je suis affecté).’ (Heap 2005 : 94)

Il serait utile d'examiner les mêmes combinaisons de pronoms pour les dialectes considérés dans mon étude afin de déterminer si le même ordre linéaire existe. Cela suggérerait que la même géométrie de traits s'applique à travers les dialectes de l'occitan et, peut-être, aux langues romanes en général.

7. Conclusion

La présente analyse des données du nissart venant des carnets des enquêtes PAM (Dalbera 1984) suggère que la contrainte DDD ne rend pas compte de toutes les structures observées. Ainsi, cette contrainte peut s'appliquer seulement s'il existe au moins une contrainte supérieure exigeant, par exemple, que le pronom accusatif apparaisse à gauche. Une telle contrainte pourrait s'appliquer à seulement quelques dialectes. Il est également possible qu'il existe une sous-spécification variable de traits pour un dialecte donné. Une étude ultérieure s'étendant à d'autres dialectes occitans permettra de vérifier ces hypothèses et de déterminer si un modèle morphologique peut expliquer les données à travers l'occitan et potentiellement les variétés romanes en général.

Références

- Alibert, Loïs. (1976). *Gramatica occitana. segons los parlars lengadocians*. Montpellier: Institut d'Estudis Occitans.
- Bonet, Eulàlia (1991). *Morphology after syntax: Pronominal clitics in Romance*. Thèse de doctorat. MIT.
- Bruhn de Garavito, Joyce, David Heap et Jacques Lamarche (2002). French and Spanish se: Underspecified, non reflexive. *Actes du Congrès de l'Association canadienne de linguistique 2002*. Montréal: Université du Québec à Montréal, pp. 42-54.
- Dalbera, Jean-Philippe (1994). *Les parlars des Alpes-Maritimes. Étude comparative. Essai de reconstruction*. Londres : AIEO.
- Gasiglia, Rémy (1984). *Grammaire du nissart*. Nice : Institut d'Études niçoise, pp. 149-158.
- Greenberg, Joseph (1963). Some Universals of Grammar with Particular Reference to the Order of Meaningful Elements. Dans Joseph H.Greenberg (dir.) *Universals of Language*. Cambridge, MA: MIT Press, pp. 73-113.
- Grimshaw, Jane (1997). The best clitic: constraint conflict in morphosyntax. Dans Liliane Haegeman (dir.) *Elements of grammar*. Dordrecht: Kluwer, pp. 169-196.
- Grimshaw, Jane (1999). Optimal Clitic Positions and the Lexicon in Romance Clitic Systems. Dans Geraldine Legendre, Jane Grimshaw et Sten Vikner (dir.) *Optimality Theoretical Syntax*. Cambridge, MA: The MIT Press, pp. 205-240.
- Harley, Heidi (1994). Hug a tree: Deriving the morphosyntactic feature hierarchy. Dans Andrew Carnie et Heidi Harley (dir.) *Paperson phonology and morphology: MIT Working Papers in Linguistics 21*. Cambridge, MA: MIT Working Papers in Linguistics, Department of Linguistics, pp. 289–320.
- Harley, Heidi et Elizabeth Ritter (1998). *A Meaning in Morphology: Motivating a feature geometric analysis of person and number*. Thèse de maîtrise. L'Université de Calgary et l'Université de Pennsylvanie.
- Harley, Heidi et Elizabeth Ritter (2002). Person and Number in Pronouns: a Feature-Geometric Analysis. *Language* 78(3): 482-526.

- Heap, David (2005). Constraining Optimality: Clitic sequences and Feature Geometry. Dans Lorie Heggie et Francisco Ordóñez (dir.) *Clitic and Affix Combinations: Theoretical perspectives* 8. Philadelphia : John Benjamins, pp. 81–102.
- Heap, David et Svetlana Kaminskaïa (2001). Variable clitic sequences in non-standard French: Feature Geometry or Optimality? *University of Pennsylvania Working Papers in Linguistics* 7(3): 101-114.
- Koschwitz, Eduard (1973). *Grammaire historique de la langue des Félibres*. Genève : Slatkine Reprints.
- Oliviéri, Michèle (2011). Typology or Reconstruction: the Benefits of Dialectology for Diachronic Analysis . Dans Berns, Janine, Haike Jacobs et Tobias Scheer (dir.) *Romance Languages and Linguistic Theory 2009. Selected papers from 'Going Romance' Nice 2009*. Amsterdam: John Benjamins, pp. 239-253.
- Oliviéri, Michèle et Guylaine Brun-Trigaud (2009). Le logiciel Multimédial Thesaurus Occitan (THESOC). Dans Brigitte Horiot (dir.) *Actes du colloque La dialectologie hier et aujourd'hui (1906-2006)*. Lyon: Centre d'études linguistiques Jacques Goudet, pp. 61-80.
- Sumien, Domergue (2006). *La standardisation pluricentrique de l'Occitan: Nouvel enjeu sociolinguistique, développement du lexique et de la morphologie*. Turnhout, Belgium : Brepols.